

Débat public traitements déchets IVRY

Marché pour la réalisation d'un dire d'expert Sur le projet de centre de valorisation biologique et énergétique des déchets à IVRY-SUR-SEINE.

RAPPORT DE PRESENTATION

Lors de sa séance du 7 octobre 2009, la Commission nationale du débat public, sur proposition du président de la Commission particulière du débat public a décidé d'engager un dire d'expert sur le projet de centre de valorisation biologique et énergétique des déchets à IVRY-SUR-SEINE.

A partir d'une liste de bureaux d'études présentant tous des compétences sérieuses dans ce domaine, la commission nationale a sélectionné, en vue de l'organisation d'une consultation restreinte, les six sociétés suivantes :

- HORIZONS
- RDC Environment
- INDDIGO
- VERDICITE
- AEFEL
- AWIPLAN

Cette sélection était fondée sur une appréciation de leur indépendance par rapport au maître d'ouvrage, leur expertise et sur les références présentées par chacune d'entre elles.

Sur la base du cahier des charges ci-joint, les six sociétés ont été invitées, par lettre du Président de la CNDP en date du 16 octobre 2009, à faire parvenir leurs propositions au plus tard le 30 octobre 2009.

INDDIGO et AWIPLAN ayant renoncé par écrit, VERDICITE et RDC Environment n'ayant pas répondu, seuls HORIZONS et AEFEL ont adressé une proposition.

Sur le plan financier les propositions étaient les suivantes :

- HORIZONS : 22 500 euros HT soit 26 910 euros TTC
- AEFEL : 19 600 euros HT soit 23 441,60 euros TTC

Au terme d'une étude approfondie des deux offres, la commission particulière a proposé à la commission nationale de retenir la société HORIZONS comme étant celle répondant le mieux aux questions posées dans le cahier des charges et présentant les meilleures garanties tant au point de vue des compétences pluridisciplinaires réunies et de leur niveau d'expertise, que de la méthodologie retenue pour la réalisation du dire d'experts.

En effet, d'une part la société HORIZONS propose de faire réaliser l'étude par trois consultants de formations et d'expériences différentes alors que la société AEFEL ne s'appuie que sur deux consultants de formation analogue,

d'autre part, le prix pour cette expertise estimé par consultant engagé sur les travaux revient à 9 000 € homme pour HORIZONS et 11 000 € homme pour AEFEL.